Iran: une jeune femme condamnée à 4 ans de prison et 80 coups de fouets pour avoir dansé

10/07/2018 à 11h07

> *Iran : Mahi Maheade vient d'être arrêtée juste parce qu'elle dansait en montrant ses cheveux sur ses vidéos Instagram https://t.co/gdhXxozGPK @AlinejadMasih pic.twitter.com/7mjjiY6mio*
>
> *— L'important (@Limportant_fr) 7 juillet 2018*

(…)

En Iran, la danse est interdite et les femmes ont depuis toujours l'obligation de couvrir leur corps, excepté le visage et les mains. Après quelques jours passés en prison, la police affirme que Maedeh Hojabri a été libérée sous caution et son compte Instagram a été supprimé. Peu de temps après sa libération, elle a dû s'expliquer sur la chaîne télévisée du gouvernement.

Elle apparaît sur fond noir, le visage flouté et très difficilement reconnaissable. En pleurs, la jeune Iranienne explique pourquoi elle produisait ces vidéos, et jure que "ce n'était pas pour attirer l'attention". "J'avais des abonnés et ces vidéos étaient pour eux", poursuit-elle, "je n'avais aucune intention d'encourager les autres à faire de même… J'ai travaillé seule, je n'ai reçu aucune formation. Je fais seulement de la gymnastique".
(…)

Malheureusement, Maedeh Hojabri n’est pas la première à être victime des autorités iraniennes. Selon le site d’informations locales Shabooneh, ces dernières semaines, trois autres personnes auraient été détenues pour des chefs d’accusations similaires avant d’être libérées sous caution.

De même que le 6 juillet dernier, une chaîne de télévision iranienne a diffusé le témoignage de plusieurs jeunes femmes avouant avoir été arrêtées pour avoir publié des vidéos d’elles en train de danser sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram.

HuffpostMaghreb